

Objectif 3 Créer des réserves intégrales pour suivre l'évolution naturelle des milieux de manière pérenne

Objectif 3 Créer des réserves intégrales pour suivre l'évolution naturelle des milieux de manière pérenne

Le coeur de parc est un territoire de choix pour le suivi des changements globaux, en particulier les changements climatiques et les pollutions de l'air, du fait de sa richesse et de sa complexité. Il a été choisi comme territoire pilote pour la réalisation d'une étude à grande échelle impliquant un recensement de toutes les espèces vivantes. Cette étude est un vecteur de notoriété internationale et un motif de fierté collective. Le coeur du parc inclut de nombreux espaces où l'influence de l'homme est quasi-nulle, laissant libre cours aux effets des changements à grande échelle.

Action contribuant à l'atteinte de l'objectif III

Action 7 Constituer des dossiers de création des réserves permettant d'engager la concertation

"Les acteurs locaux seront associés à la définition des objectifs et des modalités de réglementation de la réserve et à la délimitation de son périmètre.(...)"

Le périmètre des réserves sera balisé et une signalétique adaptée permettra d'informer le public, notamment sur les enjeux justifiant leur création."

Rôles de l'établissement public du parc	Contributions attendues des communes adhérentes	Principaux autres partenaires à associer
<ul style="list-style-type: none"> · stimule la recherche scientifique et les suivis à long terme dans le coeur · porte les études préalables · mobilise son conseil scientifique · porte les projets de création de réserves intégrales, ainsi que la déclinaison de la stratégie de création des aires protégées métropolitaines et du schéma régional de cohérence écologique 	<ul style="list-style-type: none"> · participent à la sensibilisation du public sur cet objectif 	Propriétaires fonciers con ONF, universités, organis recherche
L'action contractuelle 7 s'applique sur les espaces à vocation dominante naturelle du coeur repéré sur la carte des vocations.		

page 38

Référence ID de l'article : #1972

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-04 14:17